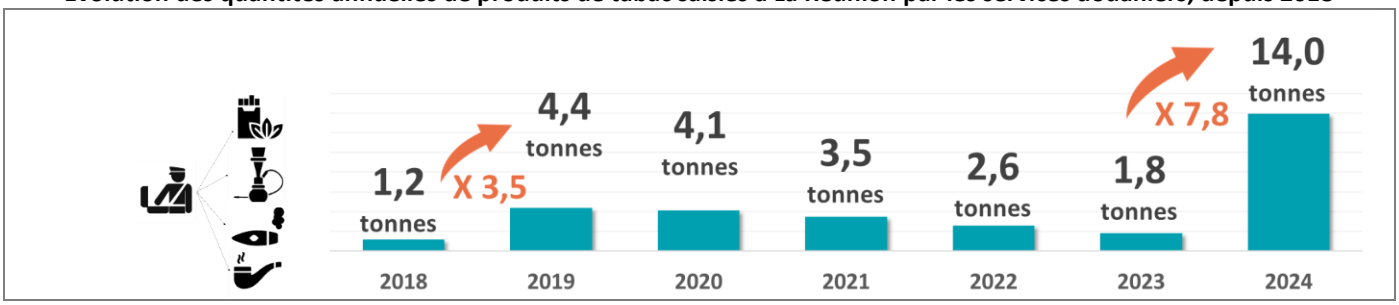
Saisies de substances psychoactives à La Réunion

Il existe un commerce illicite de cigarettes ou de produits dérivés du tabac pour lesquels il n'a été acquitté ni droit de douane, ni taxe. Cette contrebande de tabac s'explique par les prix élevés du tabac en France, suite aux augmentations successives des prix du paquet de cigarettes (comparativement à d'autres pays étrangers) et la contrefaçon.

FAITS MARQUANTS - LES SAISIES DE PRODUITS DU TABAC EN 2023

- *Près de 14 tonnes de produits du tabac saisies en 2024 à La Réunion.*
- *Hausse conséquente des saisies de produits du tabac : près de 8 fois plus qu'en 2023.*
- *La hausse est portée par la nette augmentation des saisies de cigarettes : plus de 11 tonnes de cigarettes saisies en 2024 (sur les flux maritime et aérien « passager »), et plus de 2 tonnes de tabac à narguilé.*

Evolution des quantités annuelles de produits de tabac saisies à La Réunion par les services douaniers, depuis 2018



Source : DRDDI Réunion

FAITS MARQUANTS EN 2023 - LES SAISIES DE STUPEFIANTS

- *2024, une nouvelle année record dans la lutte contre les stupéfiants : avec des quantités saisies inédites pour la cocaïne et l'ecstasy/MDMA, avec de fortes hausses observées entre + 70% et +100% de 2023 à 2024. On observe également une hausse de 156% des saisies de résine de cannabis. Ces chiffres témoignent de la mobilisation des services mais aussi de la présence et de la diversification des produits qui circulent sur l'île.*
- *Cannabis, produit le plus saisi sur l'île (> 500kg), malgré une baisse en 2024 (-29%). Contrairement à 2023, le cannabis est saisi essentiellement sous forme de résine (98% des quantités saisies en 2024 contre 27% en 2023).*
- *Hausse encore spectaculaire des saisies de cocaïne en 2024 : plus de 50kg saisis en 2024 (soit 3 fois plus qu'en 2022 et 8 fois plus qu'en 2021), majoritairement par le vecteur aérien (flux passagers et postal en particulier).*
- *Accroissement du phénomène dit des « mules » (bagage ou in corpore) : un total de 23 mules constatées par les services douaniers en 2024 (14 en 2022, 8 en 2021). Le nombre de saisies « in corpore » est passé de 3 en 2022 à 11 en 2024 (7 en 2023).*
- *Progression également du trafic d'ecstasy et de MDMA : plus de 150 000 comprimés saisis en 2024 (+100% par rapport à 2023).*
- *Circulation des nouveaux produits de synthèse (via le flux aérien essentiellement), avec une diversité de produits constatés par les services douaniers, et en particulier : cathinones, kétamine.*
- *Tendance à la baisse des saisies de médicaments détournés de leur usage : Artane® ou Rivotril®. Ces saisies ne sont pas significatives contrairement aux constats antérieurs à 2023.*

Evolution des quantités de stupéfiants saisies à La Réunion par les services douaniers depuis 2000

	2000	2010	2018	2022	2023		2024
Cannabis	2kg	89kg	180 kg	233 kg	710 kg	-29%	502 kg
Cocaïne	0 gr	<100 gr	4 kg	18 kg	30 kg	+73%	52 kg
Ecstasy/MDMA	2 cp	1 cp	31 000 cp	116 000 cp	76 000 cp	+100%	152 000 cp

Évolution des saisies entre 2023 et 2024 :

- Sous forme d'herbe : **-98%**
- Sous forme de résine : **+156%**

NPS* : Hausse : Kétamine et cathinone ; Baisse Médicaments (artane, rivotril)

Source : DRDDI Réunion * Nouveaux produits de synthèse

Remarque : les données des Forces de l'Ordre (Police et Gendarmerie) sont cohérentes avec les données des services douaniers (plus exhaustifs).

ZOOM : TREND 2024

Piloté par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) depuis 1999, le dispositif TREND a pour objectif de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leur évolution. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse et sur l'île de La Réunion) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information. (…)
TREND-SINTES est implanté à l'île de La Réunion depuis janvier 2021. Il est porté par le Réseau Oté ! par convention avec l'OFDT, et est soutenu par l'ARS Réunion.

Le rapport régional TREND 2024 met en lumière la diversification et la diffusion des produits psychoactifs illicites, en particulier de la cocaïne, qui sont devenus un sujet de préoccupation majeur des autorités de santé et des forces de l'ordre, dans un contexte régional marqué par une situation socio-économique qui se dégrade encore en 2024 et par de multiples facteurs de difficultés :

- Le phénomène des mules (dans les bagages ou in corpore) s'est accru, les saisies des Douanes enregistrent de très fortes augmentations concernant la cocaïne, la MDMA/ecstasy, les cathinones de synthèse et la kétamine. Les médias ont très largement relayé les actions policières de démantèlement de trafics et d'actions de répression contre les « bandes » et violences urbaines qui ont émaillé le contexte social réunionnais en 2024. Cette augmentation des actes de violences est corrélée par les autorités à la forte progression des trafics de drogues sur l'île.
- Les réseaux de revente se multiplient, s'organisent et se perfectionnent de plus en plus, même lorsqu'il s'agit de microtrafics composés de quelques personnes. Les revendeurs utilisent les réseaux sociaux ainsi que les applications de messageries cryptées pour proposer des offres de substances toujours plus attractives.
- L'alcool et le zamal sont les produits les plus majoritairement consommés par les personnes précaires ou marginalisées. Cependant, en 2024, on observe une nette diffusion des consommations de cathinones de synthèse (appelées « B13 » et « Dou ») et de cocaïne basée (« crack ») sur tout le territoire. Les ventes de petites quantités de ces substances répondent aux contraintes financières des consommateurs par leur relative accessibilité de prix et à la recherche d'effets rapides et puissants. Les conséquences sanitaires et sociales de ces usages inquiètent les professionnels du socio-sanitaire, démunis face à ces nouvelles tendances de consommation.
- Les médicaments consommés hors cadre thérapeutique, notamment l'Artane® et dans une moindre mesure le Rivotril®, sont toujours bien visibles chez les personnes précarisées.
- Les consommations de produits psychoactifs en milieux festifs sont inchangées en 2024 : la MDMA/ecstasy, la cocaïne, le LSD et la kétamine sont toujours très présents que ce soit dans les événements légaux ou illégaux (free parties). La consommation de kétamine semble progresser dans les milieux des free parties.

REMARQUE METHODOLOGIQUE
Les saisies recensées par les services répressifs (Police, Douanes, Gendarmerie) en France ne constituent qu'un indicateur partiel de l'offre de drogues illicites, parce qu'elles sont directement liées à l'activité des services concernés. La quasi-totalité des cas d'interpellations pour infraction à la législation sur les stupéfiants se traduit par une saisie. L'évolution du nombre de saisies est donc étroitement liée à l'évolution du nombre d'interpellations.
Il est difficile d'agréger les données des 3 services répressifs dans la mesure où certaines saisies se font en collaboration et peuvent ainsi être enregistrées par plusieurs services (doublons).
Pour autant les données respectives de la Police et de la Gendarmerie fournissent les mêmes constats que ceux révélés par les chiffres douaniers.

En savoir plus :

- Auzole E. Substances psychoactives, usagers et marchés - Tendances récentes sur l'Ile de La Réunion en 2024. OFDT; 2025. Lire
- Auzole E. Substances psychoactives, usagers et marchés - Tendances récentes sur l'Ile de La Réunion en 2023. OFDT; 2024. Lire
- Auzole E. Substances psychoactives, usagers et marchés - Tendances récentes sur l'Ile de La Réunion en 2022. OFDT; 2023. Lire
- Auzole E, Crosse A. Phénomènes émergents liés aux drogues - Tendances récentes sur les usages de drogues à La Réunion en 2021. OFDT; 2022. Lire